Ces familles victimes du fléau du pillage et des dégradations de tombes dans les cimetières : « On ne peut rien laisser car, d'une visite à l'autre, on ne retrouve jamais ce qu'on a déposé »

01/11/2025 à 10h02



Fleurs, plaques et ornements funéraires sont de plus en plus souvent la cible de vols ou de dégradations dans les cimetières. À l'occasion de la Toussaint, mairies et gendarmerie appellent à la vigilance, tandis que les victimes font part de leur colère et leur désarroi à BFMTV. Conformément à l'article 311-1 du Code pénal, le vol est puni de trois ans d'emprisonnement et de 45.000 euros d'amende, des peines qui peuvent être aggravées lorsqu'il s'agit d'un lieu de repos des défunts. Les vols à la roulotte près des cimetières sont eux aussi en recrudescence.

"*Quelle honte d'aller piquer des fleurs sur les tombes*": Renée a poussé un coup de gueule ce mardi 28 octobre sur les réseaux

sociaux, après avoir découvert que les chrysanthèmes qu'elle avait déposés sur la tombe de ses proches avaient disparu de leur tombe du cimetière d'Écouché-les-Vallées (Normandie) à quelques jours du week-end de la Toussaint.

Le cas de Renée est loin d'être isolé, particulièrement à cette période de l'année. Si les vols et dégradations dans les cimetières sont difficilement quantifiables, la gendarmerie et les mairies mettent régulièrement en garde vis-à-vis de ce risque. La mairie de Rampillon, petite commune de 800 habitants de Seine-et-Marne, a mis en ligne début octobre sur Facebook un appel au "respect des cimetières et des défunts".

"*Depuis plusieurs semaines, de nombreuses familles ont signalé des vols d'objets, de fleurs et d'ornements sur les tombes du cimetière. Ces actes sont intolérables et causent une profonde douleur à celles et ceux qui viennent se recueillir*", écrit la mairie, rappelant que voler dans un cimetière constitue une infraction pénale. […]

À l'occasion de la Toussaint, les autorités invitent également les visiteurs à faire preuve de prudence vis-à-vis de leurs véhicules, car les vols à la roulotte près des cimetières sont eux aussi en recrudescence. C'est d'ailleurs ce qui est arrivé à la mère d'Estelle fin août dans le cimetière de Courcouronnes (Essonne): cette femme de 70 ans est allée se recueillir une vingtaine de minutes sur la tombe d'amis. À son retour, la vitre de son véhicule était brisée et son sac à main volatilisé, avec tous ses papiers à l'intérieur".[…]

bfmtv